



Voulon

L'Echo des Trois Rivières



Sommaire

Le Mot du Maire	Page 2
En 2024	Page 3
Informations Municipales	Page 4
Informations Pratiques	Page 9
Nos associations, nos artisans et commerçants	Page 16
L'école, Sivos	Page 18
Les autres collectivités	Page 19
Vie Associative : Voulon les 3 Rivières	Page 24
Vie Associative : APE Anché-Voulon, ACCA	Page 26
Vie Associative : Club des Aînés de Voulon	Page 27
Autres informations	Page 28
Histoire et Patrimoine de Voulon : La Fontaine Saint Macou	Page 32
Revue de Presse 2024	Page 35

Le Mot du Maire

Bonne ou mauvaise, l'année 2024 s'en est allée, ce fut celle des JO, mais aussi celle de tensions nationales et internationales accrues, sans oublier le dérèglement climatique qui s'accroît. Bien qu'éloignés, certains effets se propagent jusqu'à nous.

Au cours de l'année, votre collectivité a poursuivi la remise en état de ses bâtiments, profitant au maximum des aides. Cette année ce furent les logements au dessus de la mairie, qui sont d'ailleurs encore en cours de rénovation. La nouvelle année devrait voir la réfection de la toiture de la salle des associations/bibliothèque... si la conjoncture le permet.

La baisse de la natalité et ses conséquences est un sujet de préoccupation pour les années futures. Comme tous les pays « développés » la France voit sa natalité baisser depuis plusieurs années, même si nous sommes encore loin du niveau alarmant de certains pays asiatiques.

Au niveau communal, le nombre de naissances joue au yo-yo. Pouvant passer de 2 à 8 d'une année à l'autre (8 en 2024). L'irrégularité des effectifs dans les écoles en est une conséquence directe. Soyons donc vigilants.

Des nouvelles du pont du Petit Allier/Bisset... les voyants passent progressivement au vert, bien que son planning décale un peu en raison d'aléas de parcours. La déconstruction/reconstruction ne devrait débuter qu'au printemps 2025 et se terminer à l'hiver. Après 4 ans de fermeture, cet ouvrage tant attendu par tous, rouvrira.

En cette période de vœux je ne peux que souhaiter la fin rapide de la période d'instabilité politique actuelle, qui n'est bonne pour personne.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit porteuse de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches.

Le Maire

Roland Latu

En 2024

REHABILITATION DES APPARTEMENTS DE LA MAIRIE :

Le conseil municipal a décidé de procéder à la rénovation des trois logements de la mairie, qui sont anciens et classés E au niveau énergétique. Ils vont être aménagés en deux logements plus spacieux, fonctionnels et bien isolés.

L'entreprise BABIN (79 Rom) va assurer les travaux de menuiserie, de peinture et de sol.

L'entreprise GOURDEAU-GUILBAUD (86 Vivonne) va réaliser l'électricité et la plomberie.

Les travaux débutés mi-novembre devraient s'achever début 2025.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE :

Différentes plantations ont été réalisées pour embellir la commune.

Des graminées résistantes à la sécheresse sont plantées devant la mairie. Des arbustes seront plantés Place de la Balade pour remplacer la haie de résineux coupée en 2023. Liquidambar et chêne sont plantés dans le parc de la salle des fêtes et de la mairie, un murier au City Stade, abelia pour dissimuler les compteurs près de la mairie ; saule pleureur et saules tortueux aux Jardins Malescot.

A l'école, plantation d'un tilleul dans la cour pour remplacer le tilleul malade qui avait été abattu, et des érables champêtres dans les jardins.



AUTRES TRAVAUX SUR LA COMMUNE :

- **Plantation d'une haie à la lagune de la plaine :**



En 2023, Eaux de Vienne avait enlevé les arbres trop encombrants qui entouraient la lagune. En janvier 2024, les agents d'Eaux de Vienne ont replanté une haie composée de noisetiers, pruneliers, charmes.

- **Déploiement de la fibre :**

Tous les foyers sont éligibles à la fibre sur la commune, sauf la Cornouillère.

Quelques cas particuliers posent encore des problèmes, Orange cherche des solutions.

Informations municipales

PONT DU PETIT ALLIER :

Le dossier du pont du Petit Allier – Bisset (fermé à la circulation depuis le 25 Août 2021) évolue positivement. La déconstruction puis la reconstruction d'un nouveau pont sont validées. Le nouveau pont aura une largeur totale avec garde-corps de 4,20 m, avec un espace central de 3,50 m au droit duquel toutes les circulations se feront.

Les travaux devraient commencer en mars 2025 pour se terminer en novembre 2025.

Aucune navigation sur le Clain ne sera autorisée sous ouvrage pendant toute la période des travaux et plus aucun passage ne sera possible entre les deux rives.

VENTE DU GÎTE DES PETITS PONTS :

Le conseil municipal a décidé la vente du gîte des Petits Ponts, son fonctionnement reposait en partie sur du bénévolat, ce qui posait des problèmes de gestion et d'organisation.

Deux offres d'achat ont été déposées. Le choix s'est porté sur le plus offrant. Le gîte est vendu pour 51 000 €.



CITY STADE :



La Communauté de Communes de la Région de COUHE avait décidé de réaliser des équipements type City Stade sur les communes membres pour offrir des espaces ludiques aux jeunes en dehors du centre bourg de COUHE.

En 2015, VOULON a ainsi vu la réalisation d'un City Stade à la cité Vauccladis, pour un montant de 56 613€.

Cet équipement, réalisé sur un terrain communal n'a pas d'intérêt pour la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, qui a décidé de le restituer à la commune pour un euro symbolique.

La commune aura son entretien à sa charge.

DICRIM, PCS, PLAN IODE :

Mise en place :

Du **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), qui a pour but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques qui concernent la commune, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. Il est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune.

Du **PCS** (Plan Communal de Sauvegarde), qui permet de planifier les actions des acteurs communaux en cas d'événements majeurs technologiques ou sanitaires. Il est consultable à la mairie.

Du **Plan Iode** qui a pour objet de prévoir le dispositif général organisationnel en cas d'accident nucléaire. Il permet de définir les moyens en personnels et matériels à mobiliser pour assurer la distribution des comprimés d'Iode à la population présente sur la commune. Il est consultable à la mairie.

ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAE_{nR}) :



La loi n°2023-175 du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables.

Après concertation du public du 15 janvier au 9 février 2024 des ZAE_{nR} ont été déterminées sur la commune de VOULON :

- Du photovoltaïque au sol sur une zone dégradée (la carrière des Minières) et sur une zone incultivée depuis 15 ans (chemin des vingt-quatre).

- Du photovoltaïque sur toitures partout sur la commune

(hors zones interdites par l'Architecte des Bâtiments de France).

Ces propositions ont été validées par arrêté préfectoral le 22 novembre 2024.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

Une révision générale du PLUI a été lancée en 2023 au niveau de la CCCP (Communauté de Communes du Civraisien en Poitou). Cette révision a pour but de lever les difficultés identifiées dans l'instruction des autorisations d'urbanisme et faire les modifications nécessaires pour permettre l'émergence de nouveaux projets.

Des rencontres ont eu lieu tout au long de l'année avec les responsables chargés de cette révision au niveau de la CCCP. Le but pour notre commune est d'obtenir des terrains constructibles en conformité avec la loi « Climat et Résilience » de 2021 qui vise à atteindre d'ici 2050 zéro artificialisation nette. Ceci, dans un contexte difficile car le PLUI va prendre en compte une vision globale de la répartition des terrains constructibles sur tout le territoire de la CCCP et non commune par commune. Notre finalité est de maintenir notre cadre de vie indispensable à la qualité de vie que chaque habitant de la commune est en droit d'attendre.

Le PLUI ne sera validé qu'en 2026 si les délais sont respectés.

REPAS DES AINES DE LA COMMUNE :

Le repas des aînés a eu lieu le 21 septembre.

50 personnes étaient présentes et 6 plateaux repas ont été livrés.

C'est le restaurant « La Garenne » à Fontaine le Comte qui a préparé le repas, et tous les membres du conseil municipal présents aidés de leurs conjoints ou conjointes ont assuré le service. Qu'ils soient toutes et tous remerciés. Un petit pot de miel produit par miel&bee de VOULON a été offert à chaque participante et participant.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Un très bon moment de partage pour rompre la solitude de nos aînés.



ETAT CIVIL 2024 :

Naissances :

Bienvenue à : ELOËN
LOANN
NOA
ALICE
ALMA
AGATHE
HAYDEN
LAZARE



Mariages :

Quatre mariages célébrés cette année

Pacs :

Deux



Décès :

Deux



Informations municipales

FINANCES :

Résultats de l'exercice 2024 (prévisionnel)

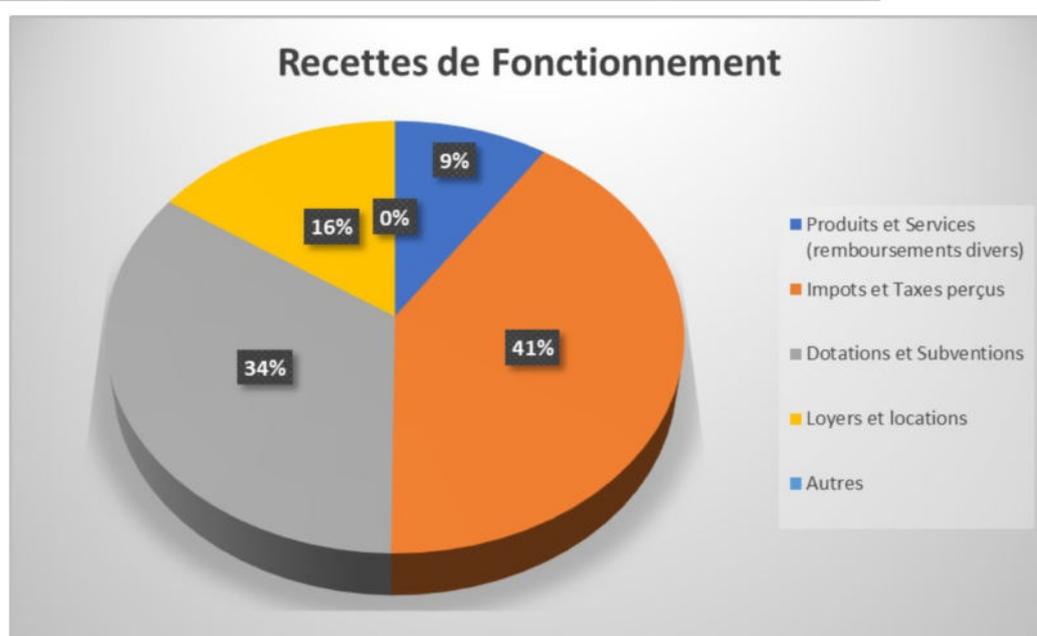
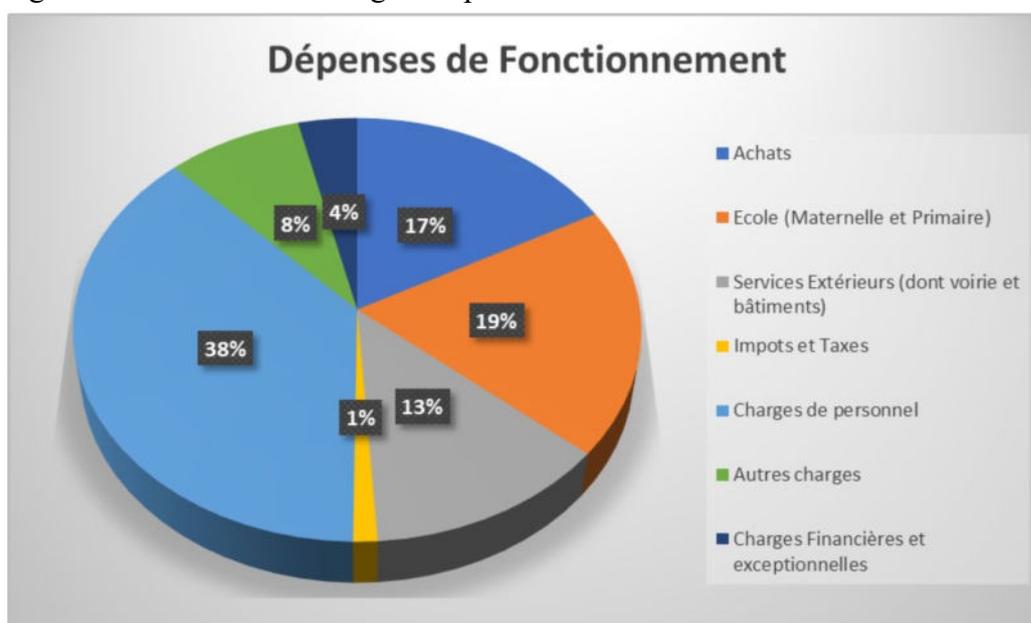
Budget communal de Fonctionnement

Dépenses	303 542,00 €
Recettes	381 292,06 €
Solde	77 750,06 €

Budget communal d'Investissement

Dépenses	182 562,03 €
Recettes	171 745,68 €
Solde	- 10 816,35 €

Le budget de Fonctionnement en grands postes



TAUX ET TARIFS 2024 :

Taux d'imposition :

	2023 en €			2024 en €		
	BASES	TAUX	PRODUIT	BASES	TAUX	PRODUIT
Foncier Bâti	275 977	29.17%	80 502	293 200	29.17%	85 526
Foncier non Bâti	29 102	25.75%	7 494	30 200	25.75%	7 777

Après avoir examiné tous les éléments financiers, **le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition par rapport à 2023**. L'augmentation du produit provient d'une actualisation des bases d'imposition décidée par l'état (+3.9%) et des variations des foyers fiscaux.

Subventions 2024 :

- ◆ ACCA 200€
- ◆ A.P.E ANCHE-VOULON 200€
- ◆ Club des Aînés 200€
- ◆ V3R 200€
- ◆ UNC des Quatre Vallées 40€
- ◆ Souvenir Français 40€

Avec en plus une subvention exceptionnelle de 100€, car le Souvenir Français organise un voyage à Maillé (village martyr d'Indre et Loire) pour les élèves des collèges de Couhé.

- ◆ Amicale des Sapeurs- Pompiers de VIVONNE subvention exceptionnelle de 100€.

Tarifs location Salle des Fêtes :

Voir rubrique « Informations Pratiques »

La salle des fêtes sera mise gratuitement à disposition aux associations communales subventionnées pour les trois premières réservations de l'année civile. Les locations suivantes seront facturées selon le tarif en vigueur.

Tarifs cimetière :

Les concessions perpétuelles de 2,65m² à 45€ le m² soit 119,25€ la concession.

Pour les cavurnes le tarif est de 45€ le m² (concession perpétuelle).

Pour les urnes funéraires au colombarium, le tarif est de :

→ 228,68€ pour une concession perpétuelle, 137,20€ pour une concession trentenaire.

Informations pratiques

LA MAIRIE :

Le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 12h00

Fermeture le mercredi

Téléphone	05.49.42.42.99
Mail	mairie@voulon.fr
Internet	www.voulon.fr
Facebook	Flasher le QR Code



Vous pouvez consulter et télécharger l'Echo des Trois Rivières sur le site internet :

www.voulon.fr

Pour les urgences contacter le maire et les adjointes :

Le maire :	Roland Latu	06 26 63 08 42
1ere adjointe :	Nadine Pasquet	06 16 05 14 68
2eme adjointe :	Martine Ferreira	06 23 53 91 22

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter à la mairie pour faire connaissance.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Permanences du conciliateur de justice, Madame DE LA DEBUTRIE, à France Services au 8 rue Hemmoor à Couhé le 2^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h.

Tel : 07.61.80.98.20

Mail : gislaine.de-la-debutrie@conciliateurdejustice.fr

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

**Elle a lieu le MERCREDI matin semaines paires (à partir du 22 janvier 2025),
sauf pour Romagné, l'Épinasse, la Geffe, la Maingotière où la collecte a lieu le
LUNDI matin semaines paires (à partir du 20 janvier 2025).**

Les déchetteries de COUHE et CHAUNAY permettent aux résidents du canton de déposer **bois, ferraille, végétaux, gravats, encombrants, gros cartons et tout venant**. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site : www.simer86.fr.

Ne sont pas admis : produits explosifs et radioactifs, médicaments, ordures ménagères et déchets d'amiante.

Déchetterie de COUHE VALENCE EN POITOU :

ZI des Tranchis 86700 COUHE VALENCE EN POITOU, 05.49.52.14.38.

Horaires du 1^{er} Novembre au 31 Mars : mardi :8h30 à 12h00 et 14h à 17h00 // mercredi, jeudi : 8h30 à 12h //vendredi, samedi : 8h30 à 12h00 et 14h à 17h00.

Horaires du 1^{er} Avril au 31 Octobre : mardi :8h30 à 12h00 et 14h à 18h00 // mercredi, jeudi : 8h30 à 12h //vendredi, samedi : 8h30 à 12h et 14h à 18h00.

Déchetterie fermée le Lundi.

Information sur la redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le compostage des déchets organiques est obligatoire.

La commune de Voulon a mis à disposition de ses locataires, de l'école et des locataires de la salle des fêtes, un bac de compostage situé à proximité de la salle des fêtes.

Dans un bac de compostage doivent être mis tous les déchets alimentaires tels que les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas (viandes, poissons, pâtes...), les coquilles d'œufs, sachets de thé, marc de café, les filtres à café (papier), fleurs fanées, produits laitiers, crustacés.



Au 1^{er} janvier 2026, le SIMER mettra en place la redevance incitative sur notre commune, dans le but de nous inciter à mieux trier nos déchets. Une réunion d'information de la population a eu lieu en juin 2024.

En septembre 2024, tous les foyers de la commune ont été invité à récupérer un bac jaune pour les déchets à recycler et un bac noir pour les déchets non recyclables et non compostables.

Ces bacs sont utilisés depuis la mi-janvier. Pour mémoire dans le bac jaune les déchets sont mis en vrac, dans le bac noir les déchets sont contenus dans un sac poubelle fermé.

Changement des jours de collecte des déchets :

**Lundi semaines paires pour la Geffe, la Maingotière, L'Épinasse, Romagné,
à partir du 20 janvier 2025.**

**Mercredi semaines paires à partir du 22 janvier 2025 pour tous les autres
habitants de Voulon**

Voir les calendriers de collecte pages : 11 et 12

La redevance incitative comprendra une part fixe incluant 12 levées par an du bac noir et une part variable si les 12 levées du bac noir sont dépassées. Le bac jaune pourra être mis à chaque ramassage.

En 2025, avec les factures de la redevance des ordures ménagères, une facture « à blanc » sera jointe pour estimer le coût de la redevance incitative pour chaque foyer.

Pour des informations complémentaires vous pouvez consulter :

- Le site du SIMER : www.simer.fr
- L'appli : montri
- Le site : <https://simer86.ecocito.com> (pour gérer vos règlements, suivre vos productions de déchets etc...)

CALENDRIER DE COLLECTE 2025

Anché (Le Pontreau) / Blanzay (Jesson, La Chassagne, La Mimaudière, La Tourenne, Le Peux, Marigné) / Genouillé (Villeneuve) / La Bussière / Lathus-St-Rémy / Lussac-les-Châteaux / Montmorillon (Rue des Châtaigniers, Les Mâts, Imp. du Gué, Plc H. Talbot) / Nalliers / Persac (Les Chirons) / St-P-d'Exideuil (Marigné) / St-P.-de-Maillé (Les Nivauds, La Majonnerie) / St-Savin (Les Quartrons) / Saulgé / Savigné (Hors : La Garde) / Sillars / Valence-en-Poitou : Ceaux, Châtillon (Les Côteaux) et Payré / Vaux (Les Pièces du Vigneau) / Voulon (La Geffe, La Maingotière, L'Épinasse, Romagné)



**SORTEZ VOS
BACS LA VEILLE
AU SOIR**

● Jour de collecte

LUNDI
semaine paire

La collecte est maintenue les jours fériés sauf :

- le 1^{er} janvier,
- le 1^{er} mai et
- le 25 décembre

Janvier 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Collecte identique à 2024

Février 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre 2025						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Je note les sorties de mon bac noir

Contacts

Tél. 05 49 91 96 42
ecopole@simer86.fr

Facebook SIMER

www.simer86.fr



CALENDRIER DE COLLECTE 2025

Anché (Hors : Le Pontreau) / Antigny (Ch. du Vieux Mur, La Petite Rue, prom. Rochengout, rte Buissons, r. Creutzwald, r. de l'Abbaye, r. de la Longeraie, r. de la République, r. de la Vigne aux moines, r. des écoreuils, r. R. Lajon) / Chaunay (Hors : Bonnillet, Les Forges) / Chenevelles / Coussay-les-Bois / Leigné-les-Bois / Lésigny / Mairé / Paizay-le-Sec / Pleumartin (Hors : La Guillochère, Champoisay, la Vivonnière, Mezeray) / St-Pierre-d'Exideuil (Hors : Le Marigné) / St-Savin (Hors : Les Quartrons) / Val de Comporté St-Saviol (Chez Boisson, Rues Silos, Four à pain, Puits) / Surin / Vicq-sur-Gartempe (Chancelay) / Voulon (Hors : La Geffe, La Maingotière, L'Épinasse, Romagné)



SORTEZ VOS BACS LA VEILLE AU SOIR

Jour de collecte

MERCREDI
semaine paire

La collecte est maintenue les jours fériés sauf :

- le 1^{er} janvier,
- le 1^{er} mai et
- le 25 décembre

Janvier 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
1			1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11	12
3	13	14	15	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30	31		

Février 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
5						1	2
6	3	4	5	6	7	8	9
7	10	11	12	13	14	15	16
8	17	18	19	20	21	22	23
9	24	25	26	27	28		

Mars 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
9						1	2
10	3	4	5	6	7	8	9
11	10	11	12	13	14	15	16
12	17	18	19	20	21	22	23
13	24	25	26	27	28	29	30
14	31						

Collecte identique à 2024

Avril 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
14		1	2	3	4	5	6
15	7	8	9	10	11	12	13
16	14	15	16	17	18	19	20
17	21	22	23	24	25	26	27
18	28	29	30				

Mai 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
18				1	2	3	4
19	5	6	7	8	9	10	11
20	12	13	14	15	16	17	18
21	19	20	21	22	23	24	25
22	26	27	28	29	30	31	

Juin 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
22						1	
23	2	3	4	5	6	7	8
24	9	10	11	12	13	14	15
25	16	17	18	19	20	21	22
26	23	24	25	26	27	28	29
27	30						

Juillet 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
27		1	2	3	4	5	6
28	7	8	9	10	11	12	13
29	14	15	16	17	18	19	20
30	21	22	23	24	25	26	27
31	28	29	30	31			

Août 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
31				1	2	3	
32	4	5	6	7	8	9	10
33	11	12	13	14	15	16	17
34	18	19	20	21	22	23	24
35	25	26	27	28	29	30	31

Septembre 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
36	1	2	3	4	5	6	7
37	8	9	10	11	12	13	14
38	15	16	17	18	19	20	21
39	22	23	24	25	26	27	28
40	29	30					

Octobre 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
40			1	2	3	4	5
41	6	7	8	9	10	11	12
42	13	14	15	16	17	18	19
43	20	21	22	23	24	25	26
44	27	28	29	30	31		

Novembre 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
44				1	2		
45	3	4	5	6	7	8	9
46	10	11	12	13	14	15	16
47	17	18	19	20	21	22	23
48	24	25	26	27	28	29	30

Décembre 2025

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
49	1	2	3	4	5	6	7
50	8	9	10	11	12	13	14
51	15	16	17	18	19	20	21
52	22	23	24	25	26	27	28
1	29	30	31				

Je note les sorties de mon bac noir

Contacts

Tél. 05 49 91 96 42
ecopole@simer86.fr
Facebook SIMER

www.simer86.fr



SALLE DES FÊTES :



Idéale pour des réceptions de 50 à 80 personnes (110 au maximum), et ouvrant sur un vaste parc de 3 hectares : « Les Jardins Malescots », au milieu duquel coule la Dive.

Tarifs de Location :

La salle sera mise à disposition gratuitement aux associations communales subventionnées pour les trois premières réservations de l'année civile. Les locations suivantes seront facturées selon le tarif en vigueur.

Habitants de la Commune et Associations Communales :

	Privé	Associations Communales	Caution
Forfait Week-end	220€	55€	300€
Forfait jour	121€	55€	200€
Vaisselle	33€	33€	60€

Habitants hors Commune et Associations intercommunales (de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou) :

	Privé	Associations inter-communales	Caution
Forfait Week-end	310€	110€	450€
Forfait jour	187€	110€	300€
Vaisselle	33€	33€	60€

Mise en place d'un tarif « surcoût énergie » de 0.30€ le KWH au-delà d'une consommation d'électricité de 400 KWH par location, les relevés seront effectués avec l'application Linky.



La bibliothèque de Voulon se renouvelle

La bibliothèque de Voulon fait peau neuve !

En effet, cet automne a eu lieu un réaménagement intérieur. Les étagères actuelles ont été déplacées et nettoyées. Plusieurs nouvelles étagères ont été ajoutées. Celles-ci nous ont été données par **Lusagri** à Lusignan. Nous les en remercions vivement.



Romans enfants, ados ou adultes, documentaires, BD, Mangas, magazines ou journaux, nous avons forcément une lecture qui vous convient.

Vous pouvez également nous faire part de vos envies, auteurs préférés ou encore de votre univers de prédilection afin que nous élargissions notre proposition d'ouvrages.

Plusieurs évènements ont déjà eu lieu cet automne.

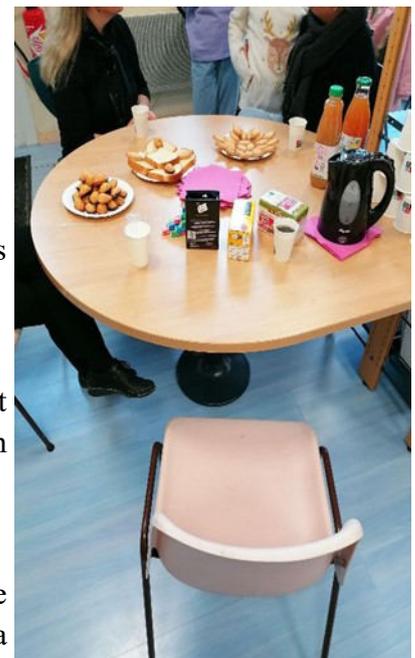
Nous avons partagé un petit déjeuner lors de notre matinée Biblio'Dej.

Ce fut un moment convivial durant lequel nous avons échangé sur nos lectures.

Fin octobre, nous avons lancé les festivités de Noël en accompagnant l'association V3R lors de la journée Escape Game. Une journée riche en rencontres.

En parallèle de tout ceci, avec les enfants de l'école primaire Anché/Voulon, nous travaillons sur un projet dont le résultat vous sera dévoilé en fin d'année scolaire.

Un petit indice ? Il se peut que vous les voyez en pleine séance photo dans le village... (mais chut, nous n'en dirons pas plus).



Nos Associations Nos Artisans et Commerçants

ACCA (chasse)

M. Didier ROYER, 1 place André SENECHAU, 86700 VOULON
Tel : 06-09-30-54-63

USEP (école)

Mme LOUVET, Ecole d'Anché-Voulon, 13 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON
Tel : 05-49-42-44-75

APE (parents d'élèves) :

Mme Estelle MARTIN CHARDONNIER, 13 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON
Mail : apeanchevoulon934@gmail.com

CLUB DU 3^{ème} AGE :

M. Guy BERNARD, 2 place de l'église, 86700 VOULON
Tel : 05-49-53-38-75

VOULON Les Trois Rivières (V3R) :



Mme MAURY Marinette, 1 place André SENECHAU, 86700 VOULON
Tel : 07-50-71-81-88
Mail : contact.v3r@gmail.com

UNC des Quatre Vallées (Anciens Combattants Valence en Poitou-Anché-Voulon)

M. Bernard LUCAS, Chatillon, 86700 Valence en Poitou
Tel : 05-49-50-79-92

L'Hexagone Pool (Club de billard) :

M. Stéphane PILLET, L'Hexagone, 15 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON
Tel : 05-49-42-42-97

LONBEAU Stéphane

- Plomberie • Chauffage • Sanitaires
- Salle de bain clé en main
- Entretien • Ramonage
- Dépannage

6 rds du Grand Allier
86700 VOULON

☎ 05.49.55.40.76

steph.longeau@orange.fr



- > MAÇONNERIE
- > ENDUIT CHANVRE
- > MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES

1 ROUTE DU GRAND ALLIER 86700 VOULON

06 . 74 . 94 . 09 . 87

emmanuel.mesmin@orange.fr



sur rendez-vous
BÉNÉDICTE
06 30 81 90 25
benedictedouceparenthese@gmail.com
Bonne Parenthèse se crée dès 8 euros par
seul / 799 990 243 00011

Aurélie Coiffure



Hommes - Femmes - Enfants

Le bourg 86700 VOULON

Tél.: 05 49 57 06 63

Assistante Maternelle agréée



Sandy Mesmin

1 route du grand allier - 86700 Voulon

06 07 40 24 82



nounou-top.fr

Gladys

Assistante maternelle près de chez vous !

Tél. : 06 78 91 49 17

Plus d'infos sur moi ici :

www.nounou-top.fr/15302219

services à la personne

50% réduction crédit d'impôt

Marinette-Services

1 Ld Pioussais 86700 VOULON
contact@marinette-services.fr
06.63.46.93.24

Retrouvez tous les services que je vous propose sur le site internet :
www.marinette-services.fr

L'HEXAGONE

bar tabac presse restaurant épicerie gaz
0549424297

OUVERT LE DIMANCHE
club de billard pool

11 rue des 3 rivières
86700 Voulon

caen50@hotmail.fr
Amanda et Stéphane

SARL COUVR'TOIT

10 rue du Clain
86700 VOULON

☎ 06 40 38 60 13
✉ sarl_couvrtoit@orange.fr

SAPIN P. ~ ARNAUD F.
Artisan Couvreur

RGE ECO artisan
Le spécialiste de l'énergie et de l'habitat

- Couverture
- Zinguerie
- Etanchéité
- Isolation
- Traitement



Rejoignez-moi sur Facebook !



Emilie Protat

0756.83.53.11

9 Les Rets
86700 Voulon

contact.relaxadm@gmail.com
<https://relaxadm.wixsite.com/relaxadm>

L'école

Cette année, l'école accueille 34 élèves répartis dans 2 classes allant du CP au CM2. L'équipe enseignante se compose de Mme REMAUD (CE2-CM2), Mme BRUNAUD (décharge de direction et complément de service les vendredis) et Mme LOUVET (CP-CE1 et direction).

Le thème de l'année retenu par l'équipe enseignante est Alice au pays des merveilles. Les élèves vont être plongés dans l'univers onirique, farfelu et poétique d'Alice tout au long de l'année.

Plusieurs projets, sorties et visites ponctueront aussi cette année avec entre autres, la création d'un jardin des élèves (en lien avec le périscolaire), la visite de la ferme de Maingotière, un atelier scientifique réalisé par une intervenante de l'Espace Mendès France de Poitiers, une sortie au cinéma de Gencay, des rencontres sportives de l'USEP, des visites à la Microfolie à Couhé, la participation aux concours de calcul mental et la participation au prix des Incorruptibles.

Nous avons à cœur de voir les élèves réussir leur année scolaire et nous leur souhaitons de passer une belle année, remplie d'apprentissages et de découvertes !

Mme Louvet,
Directrice de l'école.



**Les inscriptions en
maternelle et en primaire se
font à la Mairie de Voulon**

Cette nouvelle année scolaire 2024/2025 a démarré avec l'accueil de 34 élèves, toujours répartis sur 2 classes, Mmes Remaud et Louvet étant les enseignantes de ces différents niveaux et Mme Brunaud la suppléante de Mme Louvet.

Un grand merci à elles pour leur investissement dans notre école.

Le SIVOS fonctionne avec les mêmes employés, Marion à la cantine et la garderie, Fabienne aux mêmes postes, Isabelle à l'entretien des locaux et accompagnatrice du bus scolaire, Sébastien notre conducteur de bus et Nicole pour l'accompagnement dans le bus également. Et bien sûr Sophie, notre secrétaire, et les différents membres du SIVOS, indispensable dans notre fonctionnement. Nous en profitons pour remercier tout notre personnel pour sa flexibilité dans son travail.

L'équipe dynamique de L'APE apporte, comme toujours également, un bien-être et une aide importante à nos élèves.

Sans cette dynamique d'équipe, peu de choses seraient possibles.

Nous avons souhaité, à nouveau, offrir aux élèves, et ce toujours gratuitement pour les familles, des activités périscolaires originales et enrichissantes : du tir à l'arc, une initiation à l'art japonais, une rencontre avec Odile Tambou qui partage avec eux son travail de photographe animalier, du sport et toujours la bibliothèque (avec une nouveauté cette année puisque c'est maintenant Émilie Protat votre interlocutrice bénévole bibliothèque).

Merci à tous !

Le SIVOS vous souhaite une belle et heureuse nouvelle année 2025



Les autres collectivités

**eaux
de Vienne**
siveer

Chiffres-clés Eau potable 2023*



Le prix de l'eau

2,98 euros TTC/m³ (sur la base de 120 m³/an au 01/01/2024)
67 % consommation ; 18 % abonnement ; 15 % taxes



La consommation

158 litres/habitant/jour
167 000 abonnés, 302 000 habitants desservis



La ressource

L'eau provient : 131 forages (87 % des volumes) et
de 2 prises d'eau dans la Vienne (13 % des volumes)



Les réseaux

10 000 km de canalisations
78 % de rendement de réseau
1 320 fuites réparées (dont 85 % d'origine naturelle et
15 % causées par un tiers)



Les ouvrages

153 réservoirs au sol
75 châteaux d'eau
48 stations de traitement



La qualité de l'eau

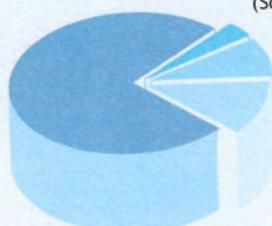
3 053 analyses effectuées sur l'eau traitée et distribuée :
99,3 % des analyses conformes en bactériologie et 88,9 % des analyses
conformes en physico-chimique



Les travaux

21,6 millions d'euros d'investissement

75 %
Réseaux
(Réhabilitation,
interconnexion)



4 %
Études
(Schéma directeur, PGSSE)

9 %
Ressources
(Acquisition foncière, diagnostics, études)

12 %
Ouvrages
(Renouvellement, nouveau traitement)





Le prix de l'assainissement

2,65 euros TTC/m³ (sur la base de 120 m³/an au 01/01/2024)
63 % consommation ; 21 % abonnement ; 16 % taxes



Les usagers desservis

107 000 usagers
200 000 habitants



La collecte des eaux usées

2 400 km de réseau (1 700 km de séparatif, 470 km d'unitaire et 230 km de refoulement) et **726 postes de refoulement**



Les ouvrages

420 stations de traitement dont 140 lagunages, 120 filtres à roseaux, 60 boues activées, 60 filtres à sable, 40 autres systèmes



La qualité des rejets

668 bilans sur 24 heures réalisés :
95,5 % conformes



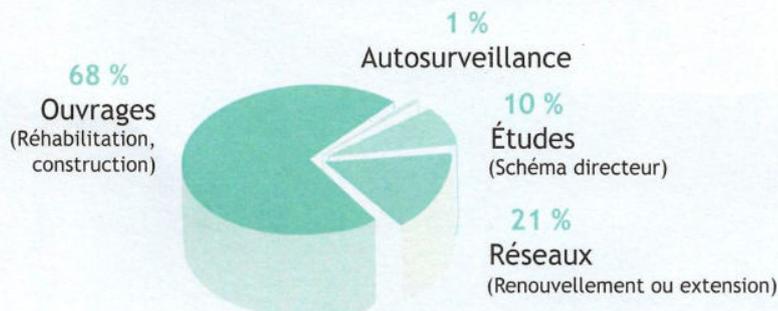
L'assainissement non collectif

42 000 installations
Nombre d'installations contrôlées :
1 462 conformes
2 085 non-conformes



Les travaux

10,7 millions d'euros d'investissement



*Rapport sur le Prix et la Qualité des Services

VOTRE NOUVEAU SERVICE DÉCHETS à partir du 13 janvier 2025

Votre service déchets évolue afin de répondre à des enjeux réglementaires, économiques et environnementaux. Différentes étapes ont été nécessaires.

En septembre et octobre, distributions de bacs lors de permanences.

Plus de 5 700 bacs ont été distribués sur 12 dates grâce à la mobilisation d'agents du SIMER et le soutien des mairies. Les personnes à mobilité réduite ont été livrées à leur domicile en novembre.



Celles n'ayant pu faire la démarche doivent se faire connaître pour retirer leurs bacs en contactant le syndicat au 05 49 97 59 50 ou à redavanceincitative@simer86.fr dans les meilleurs délais.



En décembre, un courrier a été envoyé pour vous informer de votre jour de collecte. **Les calendriers seront disponibles :**

- en ligne sur le site internet : www.simer86.fr
- sur l'appli MonTri avec la possibilité de saisir l'adresse
- dans vos mairies

VOTRE JOUR DE COLLECTE 2025 EST :

LES MERCREDIS DES SEMAINES PAIRES.

Sauf : La Geffe, La Maingotière, L'Épinasse et Romagné > LUNDI DES SEMAINES PAIRES

Pour rappel, la collecte est maintenue les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre. Les jours de report sont indiqués sur le calendrier.

Les bacs ou sacs (rouges et jaunes) doivent être sortis **la veille du jour de collecte à partir de 19h.**

À partir du 13 janvier 2025, les seuls modes de collecte acceptés seront les bacs jaunes et noirs ou les sacs (jaunes et rouges) fournis par le SIMER. Ils doivent être sortis fermés. Pour les usagers en bacs, aucun sac ne doit être présenté hors des bacs.

Dans **le bac noir**, les déchets non valorisables sont à déposer en sacs fermés. **12 levées par an sont incluses** dans votre forfait. Au-delà, une facturation à la levée est appliquée.

Dans **le bac jaune**, c'est tous les emballages et les papiers en vrac. Vous disposez **jusqu'à 26 levées** annuelles.



Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets
 AGENCE DE CIVRAY
 1 rue du chemin vert
 05 49 97 59 50
redavanceincitative@simer86.fr

www.simer86.fr
 @EcoPole

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI MONTRI pour faciliter votre quotidien

Nos services

- Guide du tri
- Carte des points de collecte
- Calendrier de collecte
- Demandes et signalements
- Actualités du territoire
- Alertes personnalisées

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE, OPTER POUR LE PRÉLÈVEMENT

Pour régler votre redevance, vous avez la possibilité de choisir : le **prélèvement mensuel** ou à **échéance**.

Pour cela, rien de plus simple :
 - compléter le mandat SEPA (disponible sur www.simer86.fr),
 - et retourner le avec votre RIB par courrier.

LE PRÉLÈVEMENT MENSUEL c'est :



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries sont en horaire d'hiver jusqu'au 31 mars avec une fermeture à 17h (au lieu de 18h). Elles sont fermées les jours fériés.

Pour être informé des fermetures exceptionnelles, consultez le site internet, Facebook ou l'appli.



VENTE DE COMPOSTEURS

à tarif réduit.
Retrait en déchèteries.



CONDITIONS ET RÉSERVATION
WWW.SIMER86.FR

conditionné en kit
 101 x 101 x 18 cm
 composteur monté
 101 x 102 x 85 cm

QUELQUES CHIFFRES CLÉS CONCERNANT VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU

Ressources financières / Affaires juridiques

- 18.5M€ de budget général annuel en fonctionnement.
- 15M€ en investissement pour 2024 répartis sur les équipements sportifs et culturels, l'enfance jeunesse, l'habitat, la voirie, les fonds de concours pour les communes, l'entretien des bâtiments et le remboursement du capital.
- Plus de 20 procédures de marchés publics déclenchées en 2024 pour des montants supérieurs à 40 000€.

Développement économique

- 120 000€ d'aides économiques pour les entreprises.
- 1,2M€ pour l'agrandissement des maisons de santé de Savigné et Civray.
- 250 000€ pour aménager les zones d'activités du territoire.
- Plus de 200 rendez-vous d'accompagnement de porteurs de projets en 2024.
- Un règlement d'aides économiques validé avec la Région.

Politiques contractuelles

- 4 programmes d'aides aux investissements : activ 2 du Département, programme inter fonds Européens sud vienne 2021/2027, contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat, contrat de développement et de transition sud vienne 2023/2025 avec le conseil Régional.
- En 2024, 9 dossiers ont été déposés par la Communauté de Communes pour un montant total de 7,5M€, tous fonds confondus.

Déchets ménagers assimilés / Numérique / PCAET / Economie circulaire

- La consommation énergétique du territoire représente 80M€.
- 55% des consommations énergétiques du territoire proviennent d'énergies renouvelables locales. 62% de l'énergie est éolienne, 24% par le bois, 7% par le solaire photovoltaïque, 3% par la pompe à chaleur, 2% par le thermique et 2% par la biomasse électrique.

Cohésion territoriale / Santé / Mobilité

- En 2024 : signature de la Convention Territoriale Globale 2024-2027, signature du Contrat Local de santé 2024/2027, élargissement du territoire pour le Transport À la Demande Intercommunal (TADI).
- Plus de 700 personnes fréquentent les ateliers des conseillers numériques par an : <https://www.civraisienpoitou.fr/conseillers-numeriques-0>

Eaux / Assainissement / Rivières

- 122 kilomètres de cours d'eau entretenus, répartis sur 14 communes de la vallée de la Charente.
- Les travaux de restauration de la continuité écologique, sur le site du Cornac à Saint-Gaudent et la construction d'abreuvoirs et passages à gué sur le site du Chateaufort à Asnois en 2024.
- Plusieurs actions de restauration des berges et de la ripisylve sur plus de 1300 mètres de linéaire, lutte contre les espèces envahissantes.

Ressources humaines

- 108 agents au service du Civraisien en Poitou répartis dans 15 services.
- Mise en place d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, Effectifs et Compétences.
- Processus de formation en interne et en externe.
- Mise en place de cartes restaurant.

Voirie

- 1.26M€ de budget annuel pour 1200 kilomètres de voirie communale. Certains travaux sont réalisés en régie avec du matériel communautaire (PATA, citerne, chargeur, compacteur, balai).
- Tous les ans, un programme voirie est dédié pour les zones d'activités communautaires.

Urbanisme / Habitat

- 45 ménages accompagnés depuis octobre 2023 (essentiellement sur des travaux de rénovation énergétique).
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain sur Valence-en-Poitou, Civray et Gencay.
- 69 logements visités par notre partenaire SOLIHA.
- Les projets sont soutenus par l'ANAH, le Département, les Communes et la Communauté de Communes.
- Le Programme Local de l'Habitat du Civraisien en Poitou approuvé en août 2024 par le Préfet.

Vie associative

- 80 associations soutenues financièrement pour un budget total de plus de 400 000€ par an.
- 4 coupons "pass" sports et séjours afin de soutenir financièrement les jeunes dans la vie associative du territoire.

CIAS

- Le CIAS gère 4 établissements : la résidence autonomie et l'EHPAD "le champ du chail" à Valence-en-Poitou ainsi que la résidence autonomie "les bons enfants" et l'EHPAD "le logis des charrières à Chaunay.

Culture et sports

- Plus de 40 000 entrées en moyenne par an au centre aquatique Odä.
- 200 élèves à l'école de musique "la Cendille" à Gencay.
- De nombreux projets structurants : création de nouveaux vestiaires et participation au projet de cinéma à Gencay, création de nouveaux vestiaires, d'une bulle sportive et rénovation du site des Buissonnets à Valence-en-Poitou.

Petite enfance / Enfance / Jeunesse

- Plus de 1000 enfants accueillis en moyenne chaque année dans nos différents accueils collectifs.
- Plusieurs structures dédiées à la petite enfance et à la jeunesse : Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfant/Parent, multi-accueil, des secteurs jeunes et accueils de loisirs pour les plus grands.
- Partenariats avec plusieurs associations du territoire.

Patrimoine bâti et naturel

- 70 bâtiments pour un total de 45 000 m².
- 50 hectares de zones d'activités gérés par la collectivité.
- L'occupation des bâtiments et des terrains : bureaux administratifs, centre de loisirs, ateliers techniques, offices de tourisme, parcs de loisirs et abbaye, par les associations ou par les privés à titre locatif.

Développement touristique

- Plus de 7000 visiteurs par an dans les accueils de loisirs du territoire.
- 82% des visiteurs sont français, viennent ensuite ceux du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Belgique.
- Plus de 800 manifestations ont eu lieu en 2024 sur le Civraisien en Poitou.
- Plus de 100 000€ de taxes de séjour perçus en 2024.
- Les grands sites les plus visités : la vallée de singes, le centre aquatique Odä, le cormenier, le parc de la belle, le labyrinthe végétal et l'abbaye de Charroux.
- Bonne fréquentation du festival au fil du son et de la voix du rock en 2024.



Suivez-nous sur facebook



Restez connectés avec votre Communauté de Communes

Découvrez, via cette vidéo, les différents services de l'Intercommunalité. Rendez-vous sur la page Youtube de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou ou flashez directement ce QR code !



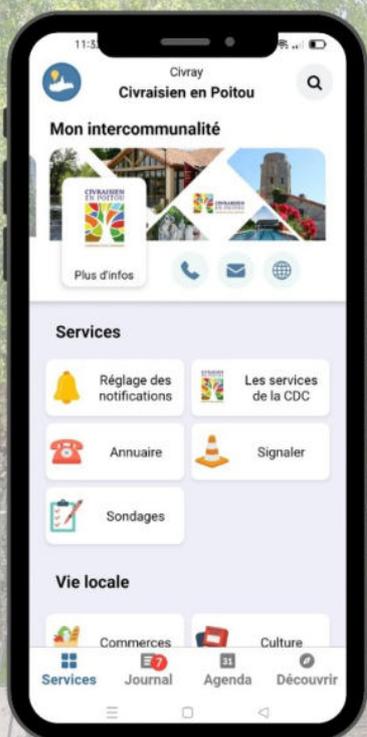
Suivez notre actualité sur nos réseaux sociaux !



La Communauté de Communes et vos communes du Civraisien en Poitou sont sur



IntraMuros



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



Vie Associative

L'Association Voulon les 3 Rivières :
une saison 2023-2024 chaotique mais invaincue !

Au cours du mois de décembre 2023, le calendrier de l'Avent collectif a été créé avec 9 participants de Voulon, pour un total de 12 créations originales confectionnées avec soins !

Le père Noël nous a également rendu visite, lors de notre traditionnel marché de Noël, le 8 décembre, organisé conjointement avec l'APE. Les exposants, le vin chaud, le Food Truck Pasta Premium étaient également de la partie avec deux nouveautés : la vente de bourriches d'huîtres et une gratiféria très appréciée des petits comme des grands.

Pour rappel le principe de la gratiféria, déposer des jeux, jouets, DVD...et prendre ce qui vous intéresse, le tout gratuitement et tout le reste est donné à l'association Mille Bulles de Gençay.

Début 2024, instauration de **soirées jeux ludiques et conviviales**. **Tous les 2èmes vendredis de chaque mois, la salle des associations de Voulon vous est ouverte de 18h à 22h afin de partager, découvrir des parties de jeux de tous types voir transmettre vos jeux préférés.**

Notre Dimanche 14 Juillet, une fois n'est pas coutume, était plutôt sous un temps humide et couvert. Par manque de bénévoles, la traditionnelle Foire à Tout n'était pas de la partie.

Nous avons innové avec une magnifique exposition de Playmobil. Traditionnels jeux en bois, une soirée avec 2 concerts gratuits (British Taxi Crash et les Traits d'Heure), la fameuse soirée moules/frites toujours réussie, suivie d'un magnifique feu d'artifice.

Le samedi 5 octobre, l'heure du bilan...déficitaire certes mais nous avons encore suffisamment de trésorerie pour rebondir, alors retrouvons nos manches pour 2025, soyons ensemble acteurs de nos festivités.

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de Marinette Maury (Présidente), Jonathan Riant (VP), Sophie Riant (Secrétaire), Aurore Muzard (VS), Sylvia Naudin (Trésorière) et Aurélie Billaud (VT).

Lors du mois de novembre 2024, nous avons proposé 2 temps innovants, avec une soirée d'initiation Jeux de rôle et une journée Escape Game de Noël.

Et notre repas des bénévoles a eu lieu cette année le 30 Novembre pour vous dire "MERCI" de l'aide précieuse apportée...sans vous, nous n'existons pas !

Pour notre mois de décembre, 7 personnes ont participé à notre calendrier de l'Avent collectif avec toujours autant de convivialité et de créativité. Et bien sûr, nous avons terminé cette année 2024, par une belle édition de notre marché de Noël avec comme spécificité la représentation du spectacle des enfants de l'école de Voulon.

Au programme cette année 2025 :

A partir du vendredi 10 Janvier 2025 : soirée Jeux

Le Samedi 22 Mars 2025 : soirée Paëlla

Le Dimanche 1er Juin : Randonnée pédestre

Le Lundi 14 Juillet : Brocante / Jeux en bois / Moules frites / concert / feu d'artifice...voir plus

Toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre notre joyeuse équipe de façon ponctuelle ou plus sont les bienvenues, pour quelques heures seulement ou plus !

Nos coordonnées mail : contact.v3r@gmail.com et téléphone 07.50.71.81.88.

L'équipe V3R



APE Anché-Voulon

L'association des parents d'élèves de l'école Anché/Voulon accompagne cette année les 34 enfants scolarisés dans cette école sur les 2 communes avec l'aide précieuse des enseignantes, Madame Louvet et Madame Remaud.

Quelques changements dans le bureau : Estelle Martin-Chardonier, présidente, Christelle Couturier, secrétaire et Aurélie Billaud, trésorière. Nous remercions du fond du cœur Carole Blet, l'ancienne présidente pour tout le travail fourni durant les deux dernières années, sa bonne humeur, sa volonté de réunir, ses nouveaux projets mis en place !

Le programme de cette année reste similaire aux précédents avec des ventes proposées à chaque trimestre (Madeleines, Chocolats, Fabrication des enfants,...celles-ci sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous contacter !), des concours de dessins à chaque période de vacances scolaires, un spectacle de fin d'année (« Oscar Fou », avec demande d'aide de subvention), un marché de Noël (en collaboration avec l'association V3R) et une fête de fin d'année à l'école.

Nous mettons en place des moments conviviaux, le samedi après-midi de chaque début de vacances (hors Noël), à la salle des fêtes d'Anché. N'hésitez pas à nous rejoindre autour d'un jeu de société et d'un café gourmand !

Nous restons disponibles pour échanger entre parents, lancer de nouveaux projets, faire le lien avec l'école, le SIVOS mais aussi V3R (intérêt de projets communs réunissant petits et grands) et tous les habitants des 2 communes.

Contact : apeanchevoulon934@gmail.com

Association Communale de Chasse Agréée de Voulon

L'association Communale de Chasse Agréée de VOULON compte, sur la saison 2024 – 2025, une légère augmentation du nombre de sociétaires dont un tiers de jeunes chasseurs, ce qui est de bon augure pour la prochaine saison sur le territoire.

Le petit gibier se porte bien, le gros gibier aussi, l'évolution est à la hausse pour les sangliers.

Pour clôturer la fin de saison, le 29 mars 2025, nous organisons un repas ouvert à tous.

Les bénéfices de la choucroute organisée la saison passée, nous ont permis de financer l'achat de miradors que nous avons installés pour la sécurité de tous, lors de nos actions de chasse.

Tous les membres de l'Association se joignent à moi pour vous adresser, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2025.

Nous restons bien entendu à votre écoute pour tous renseignements.

Le Président,
Didier ROYER



Club des Aînés de Voulon

L'année 2024 se termine de façon positive pour le club. Le nombre d'adhérents est stable.

Nous avons une pensée pour les adhérents qui nous ont quittés cette année, ainsi que pour leur famille.

Tous les événements organisés ont connu une très bonne participation : pour les concours de belote en moyenne plus de 100 participants, pour le loto plus de 200 et les repas en moyenne 50.

Lors du repas du 21 juin, notre ancien président pendant 17ans, Jean AYRAULT ainsi que son épouse Francine ont été mis à l'honneur. Pour les remercier de leur dévouement et de leur implication dans la vie du club, le diplôme d'honneur ainsi qu'un trophée de la Fédération Génération Mouvements a été remis à Jean, ainsi qu'une Smartbox table gourmande pour deux personnes et des fleurs pour Francine.

Un voyage a eu lieu le 26 juillet à Descartes pour applaudir les Bodin's, fou rire et bonne humeur étaient au rendez-vous pour les 38 participants.

Au programme pour 2025 :

- * Assemblée Générale : le 14 janvier 2025.
- * Concours de Belote : 11 avril, 13 juin, 12 septembre 2025
- * Loto à Chaunay : 27 avril 2025
- * Repas : 11 mars, 13 mai, 10 juin, 14 octobre et repas de fin d'année le 22 novembre 2025.

Un voyage est en prévision, mais la date n'est pas encore fixée.

Les rencontres du club ont lieu tous les 2èmes mardis du mois et d'octobre à avril le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi du mois.

Si vous voulez partager de bons moments de détente et de bonne humeur, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous serons très heureux de vous accueillir.

Le Club vous souhaite une très bonne année et une bonne santé pour 2025.

Le Président,

GUY BERNARD



*21 Juin 2024 : Guy BERNARD Président, Francine et Jean AYRAULT
Odette MENNETEAU trésorière*

Autres informations

ALERTE CITOYENS :

Le système « Alerte Citoyens » permet à la mairie de vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone, fixe ou mobile, ou par mail et ce en fonction de vos centres d'intérêts. Risques météorologiques, pannes électriques, inondations, travaux de voirie, perturbation des transports scolaires ou bien dates de manifestations, sont autant d'évènements pour lesquels vous souhaitez être informés.



Alerte Citoyens, si vous êtes inscrit, nous permet de vous contacter en cas d'évènements urgents comme par exemple les tempêtes, les inondations etc... pour vous informer mais aussi pour vous apporter notre aide si besoin.

Pour bénéficier gratuitement de ce service il est important de vous inscrire. Rendez-vous sur le site internet de la commune www.voulon.fr, et compléter le formulaire d'inscription en ligne, vous pouvez également vous inscrire directement à la mairie.

DEMARCHES AMINISTRATIVES :

◆ Carte d'identité et passeport :

La commune de Voulon n'a pas la possibilité de faire les cartes d'identité et les passeports.

Ces documents sont réalisables dans les mairies suivantes selon votre choix :

- Vivonne : 1 avenue de Bordeaux. Téléphone : 05.49.43.41.05
- Gençay : place du marché. Téléphone : 05.49.59.38.26
- Lusignan : 2 place du 8 mai. Téléphone : 05.49.43.31.48
- Civray : 12 place du Général de Gaulle. Téléphone : 05.49.87.00.49

Avant de prendre rendez-vous ou de vous déplacer, pensez à consulter : www.service-public.fr rubrique Pré-demande pour un renouvellement de carte d'identité ou de passeport.

◆ Autres démarches administratives :

Démarches à réaliser selon les évènements de votre vie ou les changements de situation : mariage, naissance, déménagement..., consultez : www.service-public.fr

◆ Autorisations d'urbanisme :

Vous pouvez désormais déposer en ligne sur le site : <https://ads.at86.fr> les demandes suivantes :

- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Déclarations préalables
- Certificats d'urbanisme

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la commune : www.voulon.fr des liens d'accès direct sont en ligne. Vous pouvez aussi vous renseigner directement au secrétariat de la mairie.

DEFIBRILLATEUR :

Un défibrillateur automatique externe (DAE) est installé sur le mur de la salle des fêtes.

Les gestes de premiers secours réalisés le plus tôt possible permettent d'augmenter les chances de survie.

Alerter les secours en appelant le 15 ou le 112 ou le 18.

Protéger la victime. Secourir en pratiquant le massage cardiaque et si besoin en utilisant le DAE. Laissez-vous guider en suivant les instructions données par l'appareil.



LA NATURE N'EST PAS UNE POUBELLE :



Trop souvent des dépôts sauvages sont constatés dans nos bois et sur nos chemins, les déchets sont éliminés par les employés municipaux. Des plaintes sont déposées à la gendarmerie.

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritrus sur toute ou partie de la voie publique.

Tout dépôt sauvage est interdit et passible d'une amende forfaitaire de 1500€ selon la loi anti gaspillage du 10 Février 2020.

Des déchetteries à Couhé et à Chaunay sont à disposition pour la destruction des déchets.

La nature n'est pas une poubelle à chacun de nous de la respecter.

BRUITS DE VOISINAGES : APPRENONS A BIEN VIVRE ENSEMBLE

Selon l'arrêté préfectoral n°2021-DCPPAT/BE-005 en date du 5 janvier 2021 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, l'article 2 stipule :

« Aucun bruit ne doit, de jour comme de nuit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Pour le bricolage ou le jardinage, l'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée. Leur utilisation est autorisée aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Après 22h le bruit devient du tapage nocturne.



Si un bruit vous gêne, privilégiez dans tous les cas une démarche amiable.

ROULONS SOLIDAIRE :

Ce service est mis en place pour lutter contre l'isolement et favoriser la création de liens en venant en aide aux personnes qui n'ont pas de moyens de transport pour se déplacer ou qui n'ont pas la capacité de se déplacer par leurs propres moyens.

Contacts : 06 08 87 89 44 appelez si possible au moins cinq jours avant votre déplacement. Soyez prêt à l'heure à votre domicile, un chauffeur bénévole viendra vous chercher.

Une petite participation financière vous sera demandée en fonction du nombre de kilomètres, elle sera versée au Secours Catholique.

COMMENT BIEN PREPARER TON RECENSEMENT A 16 ANS :

Tu viens d'avoir 16 ans : viens te faire recenser en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux. Apporte ta carte d'identité et le livret de famille. L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement. Tu en auras besoin pour passer tes examens et ton permis de conduire.

CONSEILLERS NUMERIQUES :

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou accompagne ses habitants dans leurs usages du numérique. Deux conseillers numériques interviennent gratuitement dans toutes les communes du territoire.

Ils vous aideront :

- A prendre en main un équipement informatique
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriers électroniques
- Créer et gérer ses contenus numériques
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Vous aider dans la réalisation de certaines démarches administratives



Pour Voulon, les permanences ont lieu à la salle des associations.

Le planning des conseillers est consultable sur : www.voulon.fr ou www.civraisienpoitou.fr

FRANCE SERVICES :

Vous trouverez une maison France Services pour vous aider à réaliser vos démarches administratives :

- Valence en Poitou, Couhé, 8 rue Hemmoor :

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Téléphone : 05 49 03 10 55

Mail : franceservices@valenceenpoitou.fr

- Vivonne, 6 Avenue de Bordeaux :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone : 05 49 43 87 75

Mail : vivonne@france-services.gouv.fr





La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?

Inscris-toi à la Mission
Locale pour trouver
des solutions :

**Emploi, Formation,
Mobilité, Logement,
Santé, Citoyenneté...**



Info Jeunes, c'est quoi ?

info Sud Vienne
Jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

Permanences Info Jeunes les mercredis après-midi à :
Civray, Couhé et Gençay

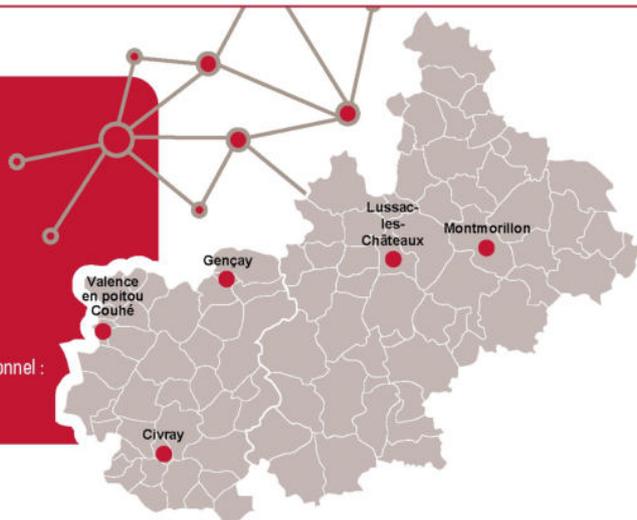


VOUS TROUVEREZ UNE PREMIÈRE INFORMATION SUR :

- Les métiers
- Les formations
- L'emploi
- La création ou la reprise d'entreprise
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les aides et dispositifs régionaux
- ...

Pour toutes questions liées à votre projet professionnel :
Accueil sur rendez-vous ou en visio sur demande

06.30.45.95.11 - erip@mlrcsv.com



Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

OUVERT du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

VALENCE EN POITOU : 8 Rue Hemmoor - 86700 Valence en Poitou - Couhé - renseignements au **05 49 59 53 50**

OUVERT du mardi au vendredi de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

OUVERT le lundi de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30 et du jeudi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Histoire et Patrimoine de Voulon :

La Fontaine Saint Macou

Six lieux de sources ou de fontaines liés à Saint MACOU sont présents sur un territoire très restreint du département de la Vienne : Cramard (Chalandray), Poitiers, Jazeneuil, Celle-Lévescault, Saint Macoux, Voulon.

Dans tous ces lieux, on trouve une dévotion populaire qui n'existe que dans cette partie du département : l'on y faisait des « voyages » pour obtenir la guérison des enfants « macouins » littéralement « mal couvés ». Ils sont appelés ainsi parce que la guérison dépend de la puissante intercession de Saint Macou.

Saint Macou : mythe et limites d'une légende.

Maclow serait né au VI^{ème} siècle, dans le sud du pays de Galles.

On le rencontre sous le nom de Saint Malo en Bretagne et en Normandie. La légende de ce Saint contient toutes les caractéristiques des récits celtiques : un géant, un dragon, le voyage aux « îles fortunées » et... de nombreux miracles. Il est difficile de rétablir la vérité historique au milieu de ces fictions merveilleuses dans un espace restreint où les gens venaient prendre de l'eau. On attribue aux eaux des fontaines de Saint Macou, la vertu de fortifier les enfants en état de faiblesse physique extrême.

Au bout de sept années de vaine navigation, il rentre en Armorique dans la ville d'Aleth à l'embouchure de la Rance. Les habitants de cette ville le nommèrent Malo. Il commence ses prédictions, fonde un monastère puis devient évêque de cette ville pendant plusieurs années.

Répudié par le prélat local, le saint homme se dirige alors vers la Saintonge. Il traverse le Poitou au pas lent de son âne. Maclow dans la Vienne s'appelle Macou. On raconte que dans cette région, il creusait parfois des fontaines pour y donner le sacrement de baptême et guérir les malades...

Il serait passé à Voulon, Jazeneuil, sans doute à Poitiers, puis au village qui porte son nom près de Civray. Son voyage dura longtemps. Arrivé à Saintes, Macou devient l'auxiliaire de l'évêque Léonce. Il meurt le 15 novembre 640 âgé dit la légende, de 130 ans...

Situation des sources.



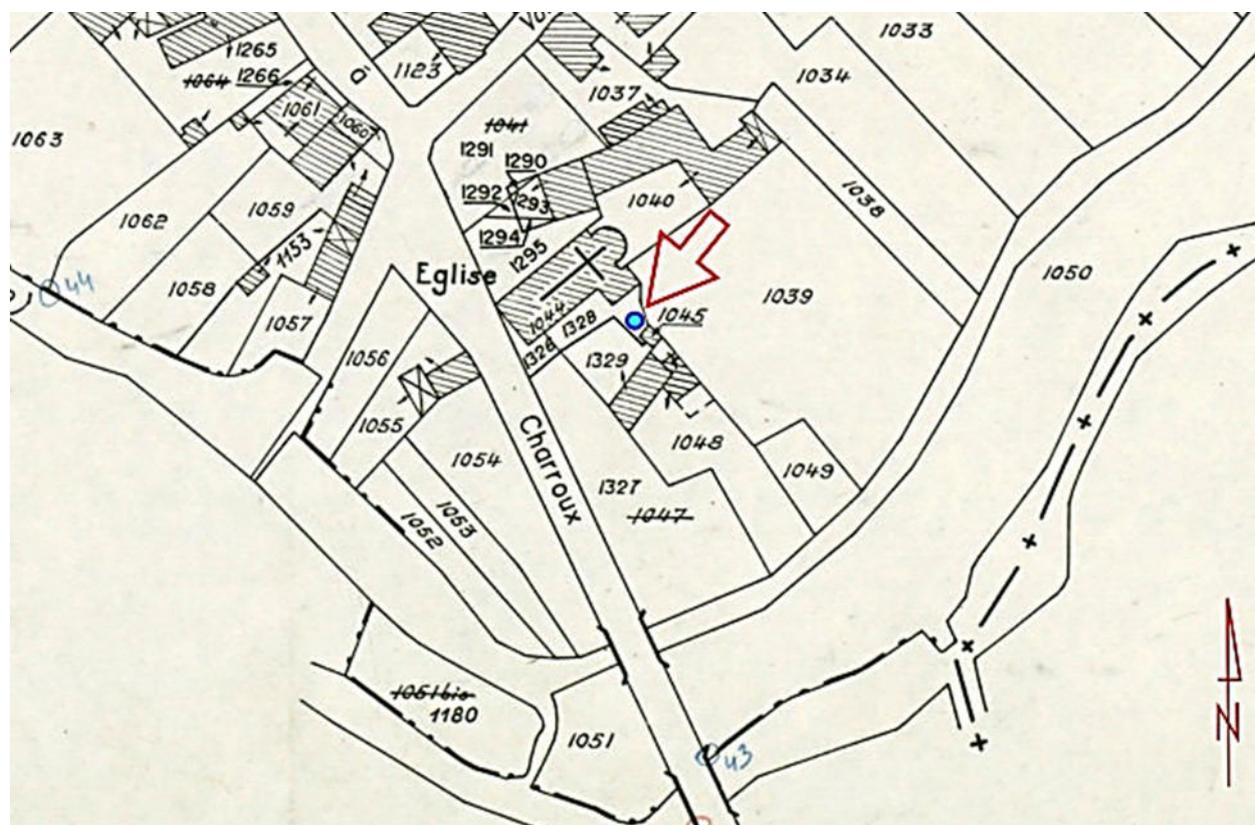
L'implantation géographique resserrée de ces 6 sources dans le département de la Vienne, est inédite.

L'étude de M. Le Touzé de Longuemar, géologue, révèle que le culte de Saint Macou dans le Poitou remonte au Haut Moyen Age ; et il note en 1863, « que cette fontaine de longue date a été un lieu de pèlerinage très fréquenté et que les habitants y viennent de très loin, pour la guérison des enfants noués ou macouins. »

Site de Voulon : Cadastre Napoléonien et rénové



Cadastre 1837, commune de Voulon, section B



Cadastre rénové, réédition 1993, commune de Voulon, section B2

Voulon : Fontaine et Chapelle Saint Macou

Longeant au sud l'église Saint-Maixent (de style néo-roman datant du début du 19^{ème} siècle), une impasse étroite mène à la fontaine de Saint Macou, abritée par une chapelle. Une porte à droite de la dernière travée de la nef de l'église, donne accès à la fontaine en contre-bas (8 marches) et à la chapelle que fit bâtir en 1871 l'abbé Rosière, alors curé.



Chapelle Saint Macou



Fontaine Saint Macou

Les « voyages » à la fontaine Saint Macou étaient encore assez fréquentés il y a quelques années du vivant d'une vieille femme surnommée la mère Birounelle qui se chargeait de présenter les enfants à Saint Macou. *« Lorsque l'enfant était arrivé, on le déshabillait entièrement et on le plongeait dans l'eau malgré ses hurlements ; après quoi on lui appliquait soit ses bas trempés dans la même eau, s'il s'agissait d'une faiblesse des jambes, soit la chemise sur le corps s'il s'agissait d'une faiblesse générale. Bas et chemise devaient être appliqués sans être tordus ; il fallait les laisser sécher sur le corps et les garder 9 jours. La mère Birounelle affirmait qu'il était sans exemple qu'un enfant ne se fut jamais enrhumé pendant ses pratiques. »*

De nos jours, la fontaine ne coule plus comme avant et les « voyages » n'existent plus, pourtant parmi les plus anciens habitants de la commune, certains se souviennent encore de cette croyance.

Texte d'après :

- ♦ « *Clain d'œil à Macou et Marot : des fontaines, une source* » Marc GUIET et Philippe MEUNIER (Association HPVE, histoire et patrimoine de Vivonne et environs).
- ♦ PARVIS-2015 Atelier HISTOIRE ET FOI Centre théologique de Poitiers, www.poitiers.catholique.fr/parvis

Un grand merci à tous ces passionnés d'histoire pour nous avoir fait découvrir la Fontaine Saint Macou.

Revue de Presse 2024

Voulon : le pont en fer du Petit Allier, des travaux colossaux à un million d'euros



Le maire Roland Latu et une partie de son conseil municipal lors des vœux.
© (Photo et article NR-CP le 24/01/2024)

Vendredi 19 janvier 2024, le maire de Voulon, Roland Latu, et le conseil municipal ont accueilli les habitants de la commune pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Étaient présents des maires des communes voisines, Sybil Péciaux et Jean-Louis Ledoux, conseillers départementaux, Jean-Olivier Geoffroy, président de la communauté de communes du Civraisien en Poitou, pompiers et gendarmes.

Avant de dresser un bref bilan de l'année passée et annoncer les projets, il a évoqué l'école en Sivos avec Anché. En faisant notamment référence aux propos du rectorat, peu rassurant pour les petites écoles rurales qui ont peu d'élèves par cours, ce qui pénaliseraient les enfants. *« Il y a quelque temps ces classes à cours multiples étaient plutôt considérées comme un atout, il faut croire que la grille d'interprétation a changé. »* L'effectif de la primaire est de 32 élèves avec deux institutrices. La partie maternelle, elle, compte 16 élèves et est assurée par l'école de Payré.

Un million d'euros de travaux

En 2023, entre autres, les principaux travaux ont concerné la rénovation énergétique de la commune, pour une économie de 25 % par rapport à 2022. Par exemple, l'installation de luminaires en Led, la modification de l'éclairage de la salle des fêtes avec la pose d'un destratificateur, et le changement des portes extérieures.

En fin d'année 2024 devraient commencer les travaux de reconstruction du pont de fer du Petit Allier, situé sur les communes de Voulon et Vivonne. Le projet, porté par le Civraisien en Poitou et La Vallée du Clain, est estimé à 1.000.000 €, une quote-part sera à la charge de la commune.

Déchets, fibre... Divers projets en 2024

Roland Latu a aussi évoqué l'obligation par la commune d'établir des zones aptes à recevoir des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien...). Un dossier est accessible en mairie pour que chacun puisse y consigner des remarques. La fibre arrive sur la commune elle est déjà déployée dans les parties les plus accessibles. Cette année verra aussi des modifications dans la collecte des déchets avec la mise en place par le Simer de bacs individuels et collectifs.

Voulon : Guy Bernard réélu président du Club des aînés



Guy Bernard, le président, entouré de son bureau et des membres du conseil d'administration.

© (Photo et article NR-CP du 17/01/2024)

L'assemblée générale du club des aînés, présidée par Guy Bernard, s'est tenue le mardi 10 janvier après-midi à la salle des associations.

Le bilan financier, présenté par Odette Menneteau, est déficitaire, dû au paiement du spectacle des Bodins. La subvention communale est de 200 €. Le club compte 55 adhérents : un chiffre stable. Toutes les personnes souhaitant rejoindre le club seront les bienvenues. La cotisation est de 12,50 €.

Les membres du club se retrouvent le deuxième mardi de chaque mois et, d'octobre à mars, également le quatrième mardi. Toutes les activités sont reconduites : cassoulet le 27 mars, paella le 9 mai, buffet le 20 juin, repas boudin le 10 octobre et de fin d'année le 25 novembre ; belote le 4 avril, le 13 juin et le 12 septembre ; loto le 30 avril et spectacle des Bodins le 26 juillet

Jean-Michel Ayrault, secrétaire, et Francine Ayrault, secrétaire adjointe, ont donné leur démission. Après appel à candidat, Odile Guérin et Nadine Pasquet ont été élues au conseil d'administration.

Le bureau : président Guy Bernard, vice-présidente Andrée Latu, secrétaire Odile Guérin, secrétaire adjointe Nadine Pasquet, trésorière Odette Menneteau et adjointe Martine Bernard.

Voulon : Jean Ayrault, ancien président du Club des aînés, mis à l'honneur



Guy Bernard, le président actuel, Francine et Jean Ayrault, et Odette Menneteau, trésorière.
© (Photo et article NR-CP 20/06/2024)

Mardi 11 juin 2024 à midi, à l'occasion du buffet campagnard annuel dans la salle des fêtes, Guy Bernard, président du Club des aînés, et son bureau ont mis à l'honneur Jean Ayrault, ancien président du club pendant 17 ans, de 2005 à 2022.

Après la démission de Francis Rolland, Jean Ayrault a été élu en 2005 à la tête de l'association et, avec lui, un vent nouveau va alors souffler sur le club, car il n'a jamais été à court d'idées et de projets. Les différentes activités vont se succéder et connaître un succès croissant, favorisant les rencontres et permettant aux adhérents de rompre avec la solitude. Sous sa présidence, le club est passé de 28 à 70 adhérents. Parallèlement, il a été coordonnateur cantonal pour la Fédération Générations Mouvement pendant 8 ans. En 2022, il a décidé de quitter le poste de président pour celui de secrétaire avant de quitter le bureau du club pour un repos mérité. Dans cette grande aventure, le club a souhaité associer son épouse, Francine, qui l'a toujours secondé. Pour les remercier, le club a remis le diplôme d'honneur et un trophée de la Fédération Générations Mouvement à Jean, une Smartbox tables gourmande pour deux personnes et des fleurs à Francine.

SÉRIE. Chemins de traverse (4/6) : une randonnée des îles de Payré à Voulon



La randonnée « Rivières et moulins » qui passe par Voulon et Payré, fait 20 km.
© (Photo et article NR-CP, Corentin Maugue du 07/08/2024)

Quatrième épisode de notre série sur les chemins de traverse dans la Vienne. Départ sur une randonnée de 20 km entre les îles de Payré et le petit village de Voulon.

L'interdiction de se baigner est difficile à respecter tant l'endroit s'y prête lorsque les fortes chaleurs arrivent sur la Vienne. Mais, interdiction de mettre un doigt de pied dans l'eau qui entoure les [îles de Payré](#), située à une petite dizaine de minutes de Valence-en-Poitou. « C'est très boueux au fond, donc ça devient dangereux pour les enfants s'ils tombent dedans », explique Cécile Baudry, responsable de la maison du tourisme du Civraisien en Poitou. > **À LIRE AUSSI.** [SÉRIE. Chemins de travers \(1/6\) : découvrir le circuit troglodytique de Saint-Rémy-sur-Creuse](#)

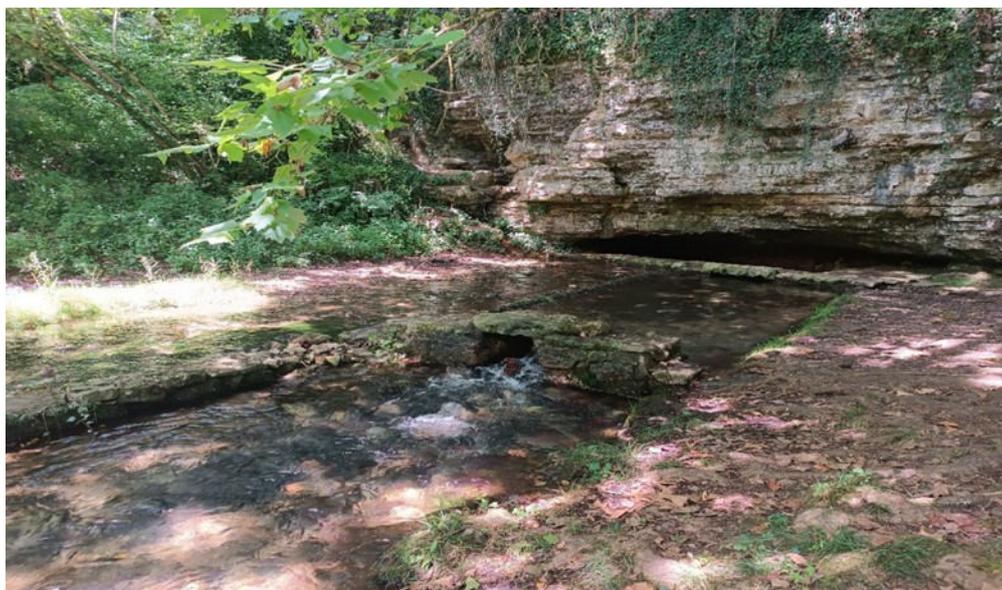
À défaut de pouvoir se baigner, les îles sont le lieu de passage de plusieurs randonnées. La plus prisée s'appelle « Rivières et moulins ». Vingt kilomètres qu'il est possible de réaliser à vélo, à pied ou même à cheval. Pour la sortie pédestre, comptez environ cinq heures. Elle passe par les moulins et fait une boucle en passant par la ville de Voulon. « **Malgré quelques endroits escarpés, la majorité du parcours est plat** » « Les moulins, cela fait partie des gros temps forts de la randonnée, explique Cécile Baudry. Mais il y a aussi plusieurs sites comme la fontaine de Fontou ou encore le bourg de Voulon. »



Les îles de Payré, point de départ de plusieurs randonnées.
© (Photo et article NR-CP Corentin Maugue du 07/08/2024)

Avec les beaux jours, ils sont quelques courageux, sac sur le dos et bâtons de marche, à partir à l'assaut des 20 km. « *Malgré quelques endroits escarpés, la majorité du parcours est plat* », nous explique Cécile Baudry.

Même si le défi est sportif, il vaut le coup. [La fontaine de Fontou](#) se trouve à quelques kilomètres des îles de Payré. Le chemin part de la nationale, située juste à côté. À une centaine de mètres de la route, il y a une impression de dépaysement, de retour à la nature. Il faut longer la rivière, passer sous les arbres qui permettent de rendre le chemin ombragé et agréable, avant d'arriver à la fontaine, isolée à la fin du sentier. « *C'est très mignon, confirme Cécile Baudry. Souvent, Vienne nature organise des conférences ici, pour sensibiliser à la protection de l'environnement. Le seul défaut, c'est qu'il faut faire un aller-retour, il n'y a pas de boucles. Les locaux connaissent un chemin, mais il est très escarpé.* »



La fontaine de Fontou est à quelques kilomètres des îles de Payré.
© (Photo NR-CP Corentin Maugue du 07/08/2024)

Le bourg de Voulon, lieu de légendes

Le bourg de Voulon, 445 habitants, dans lequel démarre la randonnée a également son charme.

« *Ce n'est pas un village avec une grande architecture romane, mais il est très mignon* », confirme Cécile Baudry. Avec, en tête de gondole, son église néoromane. L'église Saint-Maixent, du nom d'un abbé mort en 515 ayant vécu dans le Poitou, est le lieu central du village.

Tout comme [sa fontaine](#), juste à côté de l'édifice. La légende raconte qu'à l'époque, les enfants mal formés avec des complications au niveau des jambes, qui n'arrivaient pas à faire leurs premiers pas, y étaient trempés par les jambes. Plus ils éclaboussaient les passants, mieux devait être leur guérison. Aujourd'hui, la fontaine ne coule plus.

La randonnée est gratuite et ouverte à tous même si Cécile Baudry préfère préciser. « *Pour les enfants, ça risque de faire un peu long, et c'est compliqué.* »

Corentin Maugue

Voulon : le Moto club Lachopp a fêté ses 30 ans



L'un des départs du rallye touristique © (Photo et article NR-CP 09/09/2024)

Cette année, le Moto club Lachopp a 30 ans. L'association créée en 1994 par un groupe de six amis passionnés de moto était alors présidée par Bracco avec son siège social au bar restaurant L'Hexagone de Voulon, tenu par Marie-Paule et Bernard puis transféré à Jazeneuil quelques années plus tard. L'événement a été célébré samedi 7 septembre 2024, sous la forme d'un rallye touristique avec jeux et remise de trophée. « *Notre souhait était de réunir les membres actuels et ceux de la première heure à Voulon pour le départ* », explique Christophe Bozier, le président actuel du club qui compte 25 adhérents. Et le pari a été réussi : plus de 230 motards de la région et de départements plus lointains (Dordogne, Haute-Vienne, Deux-Sèvres...) étaient présents au rendez-vous.

Le Souvenir français a tenu son assemblée générale à Voulon



Le bureau du Souvenir français et une partie de l'assistance.
© (Photo et article NR-CP du 03/10/2024)

Présidée par Jean-Michel Baufreton, l'assemblée générale du Souvenir français (comité de Couhé) s'est tenue vendredi 27 septembre 2024 à la salle des associations de Voulon. En ouvrant la séance, le président a accueilli une vingtaine de participants sur les 34 que compte le comité de Valence-en-Poitou et sa région, en présence de Philippe Bellin, maire de Valence-en-Poitou, Jean-Pierre Maury, maire de Romagne, Jean Béтин, président de l'UFVG Couhé, Christian Lucas, trésorier départemental et Roland Latu, maire de Voulon.

Voulon : Marinette Maury, nouvelle présidente de Voulon Les Trois-Rivières



Le nouveau bureau de l'association.
© (Photo et article NR-CP du 09/10/2024)

L'association Voulon Les Trois-Rivières a tenu son assemblée générale, salle des associations à Voulon, samedi 5 octobre 2024, en présence du maire Roland Latu et des membres de l'association. La présidente Marie Renoncet et le vice-président Charly Renoncet ne souhaitant pas se représenter mais restent bénévoles, c'est Johnatan Riant, trésorier adjoint, qui a présidé la séance.

Le bilan d'activités est plutôt positif pour l'ensemble des animations proposées : fabrication d'un calendrier de l'Avent, soirées jeux, marché de Noël avec l'APE, fête du 14 Juillet. Il a été noté une bonne participation et des bénévoles toujours présents. Le bilan financier sur l'exercice est négatif mais s'équilibre avec les avoirs. L'association reçoit 100 € de subvention de la commune.

Concernant les projets 2025, toutes les activités sont reconduites et d'autres animations pourront être proposées par la nouvelle équipe.

Un nouveau bureau élu

Un nouveau conseil d'administration a été élu : Roland Latu, Catherine Sabatier, Marinette Maury, Vanessa Coste, Aurélie Billaud, Jonathan Riant, Sophie Riant, Jérôme Girault, Nicolas Desbord, Aurore Muzard, Slyvia Naudin. À l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration a élu son bureau : présidente Marinette Maury, vice-président Johnatan Riant, secrétaire Sophie Riant, adjointe Aurore Muzard, trésorière Slyvia Naudin, adjointe Aurélie Billaud.

Voulon : succès du premier escape game de Noël



Une équipe à la recherche des indices dans les paquets cadeaux.
© Photo et article NR-CP du 03/12/2024

La première journée d'escape game sur le thème de Noël, organisée samedi 30 novembre par Voulon les trois rivières (V3R), a tenu toutes ses promesses avec la participation d'une vingtaine de joueurs.

La salle des associations avait été transformée en salle de réception. Pour chaque équipe de trois ou quatre joueurs, enfermée dans la salle, le but était de retrouver, avant le repas de Noël des conseillers municipaux, le cadeau destiné au maire qui avait été volé par le lutin farceur. Pour cela, les joueurs devaient résoudre différentes énigmes dans un temps imparti de quarante-cinq minutes.

- Les sept sessions, complètes, ont rassemblé un public familial ravi de plonger dans cette aventure immersive et captivante autour du thème de Noël. Les participants ont dû faire preuve de réflexion, de communication et d'esprit d'équipe pour résoudre les énigmes.
- Les festivités de fin d'année se poursuivent vendredi 6 décembre, avec le marché de Noël à partir de 18 h à la salle des fêtes. Au programme : artisans, créateurs, producteurs locaux, vin chaud, crêpes, gratiféria, spectacle des enfants de l'école avec l'APE, restauration rapide et présence du Père Noël.

De nombreux visiteurs au marché de Noël de Voulon

Le marché de Noël organisé par Voulon Les Trois-Rivières et l'APE a attiré de nombreux visiteurs, vendredi soir 6 décembre 2024.

Installés à l'intérieur de la salle des fêtes, une dizaine d'artisans, créateurs et producteurs locaux proposaient toute une variété d'articles. Pascal Giraud, de l'entreprise familiale La Ruchée de la Sapée à Payré, producteur de miel et éleveur de reines pour la vente et la multiplication des essaims, était venu en voisin pour proposer son miel.



Pascal Giraud, producteur de miel, était présent au marché de Noël.
© (Photo et article NR-CP du 17/12/2024)

L'espace vin chaud, boisson et crêpes a réchauffé petits et grands. La gratiféria spéciale jouets, sous l'œil attentif du Père Noël, la distribution de bonbons et la traditionnelle photo souvenir ont ravi tout le monde. Après leur fête de fin d'année dans la cour de l'école, les élèves de l'école ont participé à la soirée en interprétant quelques chants pour le plus grand plaisir de leurs familles et des visiteurs.

